



## Dispositif « argent de poche »

### Qu'est-ce que c'est ?

C'est la possibilité pour des jeunes de 16 ans révolus à 17 ans domiciliés sur la commune, d'effectuer des chantiers de proximité participant à l'amélioration de leur cadre de vie. Cela leur permet également de bénéficier d'une première expérience professionnelle.

Différentes missions ont été recensées au sein des services municipaux : secrétariat, entretien et nettoyage des équipements urbains et des locaux municipaux.

Il est proposé aux jeunes volontaires de s'inscrire à un chantier qui a lieu pendant les vacances d'été :

Du lundi 07 juillet au vendredi 11 juillet 2025 de 9h -12h

### Formalités à remplir :

- ✓ Dossier d'inscription à retirer en mairie ou sur le site de la commune [www.sainthilairesdeslandes.fr](http://www.sainthilairesdeslandes.fr)
- ✓ Rapporter le dossier en Mairie complété avec les pièces à joindre, **au plus tard le 30 juin 2025**